

# A.L.I.R.E.

Association des Librairies Informatisées  
& Utilisatrices de Réseaux Electroniques

**adresse postale :**

A.L.I.R.E.

c/o DILICOM/EDILECTRE

60 rue Saint André des Arts, 75006 – Paris

tél/fax : (33) 01 46 33 65 27

e-mail : [alire2@wanadoo.fr](mailto:alire2@wanadoo.fr)

Président : R. Eric Hardin

Déléguée Générale : M.D. Doumenc

## LETTRALIRE

DECEMBRE 2005

Sommaire

**SOFIA. RAPPEL :** le droit de prêt et les livres.

**NOUVEAU :** - octroi d'une aide à la mise en service du mode EDI.  
- adresses des sites de tests.

**HARMATTAN :** Passez vos commandes par EDI.

**Le FEL et les LIVRES SCOLAIRES.**

### L'ESPACE SSII

**TMIC communique aux Librairies équipées du Logiciel ELLIPSES.**

**GROUPE SPIRAL :** La déclaration des droits de prêt opérationnelle avec Progest et Librigo.

### **SOFIA. RAPPEL :** le droit de prêt et les livres.

- Toute vente de livres à des bibliothèques de prêt est soumise à la loi sur la réversion, et pas uniquement les ventes des marchés publics.
- La réversion au droit de prêt touche tous les documents imprimés ayant une TVA à 5,5.
- Les crèches, écoles maternelles et écoles primaires ne sont, à l'heure actuelle, pas considérées comme établissements faisant du prêt. Les ouvrages qui leur sont vendus sont donc exclus du recouvrement de la rémunération.
- Les ouvrages rentrant dans la définition du livre scolaire et vendus à des bibliothèques de prêt sont donc assujettis à la rémunération du droit de prêt d'une part et d'autre part n'ont pas de plafonnement des remises.
- Les livres étrangers vendus en France sont sujets au recouvrement de la rémunération, confirmation faite récemment par le Ministère de la Culture.
- Seuls les récapitulatifs des factures soumises au droit de prêt seront exigés pour la période allant du 1<sup>er</sup> août 2003 au 31 décembre 2005. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, c'est titre par titre qu'il faudra déclarer.

### **SOFIA. NOUVEAU :** octroi d'une aide à la mise en service du mode EDI.

Afin de réduire les frais engagés par les libraires pour établir leurs déclarations par EDI, la Sofia attribuera une aide à toute librairie qui procédera à ces transmissions en mode EDI. Cette aide sera versée une fois par société et par établissement, après la première connexion automatisée. Le montant de cette aide sera de :

- 1000 € pour toute mise en service du mode EDI avant le 31 mars 2006
- 500 € pour une mise en service entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2006

### **SOFIA. NOUVEAU : adresses des sites de tests.**

Toutes les fonctions des sites peuvent être testées, y compris l'envoi des déclarations (ces déclarations sont stockées sur un serveur de test).

Site d'inscription [http://ddp.dilicom.net/Recette/INSCRIP/p\\_index.cgi](http://ddp.dilicom.net/Recette/INSCRIP/p_index.cgi)

Numéro d'inscription = DILICOM

Site de déclaration [http://ddp.dilicom.net/p\\_index.cgi](http://ddp.dilicom.net/p_index.cgi)

Mot de passe = DILICOM

### **R – GENCOD LIBRAIRIE**

| GENCOD13      |
|---------------|
| 3025593224401 |
| 3025593224500 |
| 3025593224609 |
| 3025593224708 |
| 3025593224807 |
| 3025593224906 |
| 3025593225101 |
| 3025593225200 |
| 3025593225309 |
| 3025593225408 |

### **HARMATTAN : Passez vos commandes par EDI.**

Depuis quelques mois les éditions de l'Harmattan acceptent les transmissions de commandes par EDI. Après quelques difficultés de mise en place, cette fonction est maintenant complètement opérationnelle.

Les commandes sont traitées plus rapidement et remises au transporteur sous 48 heures pour les commandes transmises par EDI le matin et sous 72 heures pour celles transmises l'après-midi.

### **Le FEL et les livres scolaires.**

Le fichier FEL de DILICOM recense à ce jour près 1 million de fiches de 4.611 éditeurs.

Pour les livres scolaires : le fichier de référence est celui du FEL scolaire. L'analyse et la comparaison des fichiers scolaires de 4 librairies importants avec celui du FEL se poursuivent et prochainement seront achevées. Il est rappelé que les ouvrages parascolaires, de pédagogie, du FLE et les dictionnaires, ne sont pas des ouvrages scolaires selon les termes de la loi.

Les livres scolaires sont clairement signalés sur le FEL. Un accès « libre » mais limité au FEL scolaire est possible pour vos clients collectivités. Renseignements auprès de DILICOM.

## **L'ESPACE SSII**

*L'ALIRE a décidé d'ouvrir un espace dédié aux SSII équipant des librairies. Nous leur ouvrons cette LETTR'ALIRE afin de vous faire connaître l'état d'avancement de leurs développements EDI. Nous demandons aux libraires équipés de nous confirmer les informations. Les annonces sont rédigées par les SSII sous leur responsabilité. N'hésitez pas à les interpellier.*

### **TMIC communique aux librairies équipées du logiciel ELLIPSES.**

Ellipses dispose aujourd'hui d'un module complémentaire optionnel permettant une gestion complète automatique du droit de prêt, validé avec DILICOM. Il est payant et peut être installé

chez tous libraires qui en feront la demande. Cette opération comprendra en plus une mise à jour de la base de données existante (fiches articles de type scolaire).

TMIC, Parc technologique du Canal, 26 rue Hermès, 31520 Ramonville-Saint-Agne, tél : 05 61 75 85 23, fax : 05 61 75 16 47, site internet : <http://pro.wanadoo.fr/ellipses/> - E-mail : [ellipses.tmic@wanadoo.fr](mailto:ellipses.tmic@wanadoo.fr)

### **GROUPE SPIRAL : La déclaration des droits de prêt opérationnelle avec Progest et Librigo.**

Possibilité, dès à présent, de transmettre vos déclarations relatives au droit de prêt et ce même pour la période d'antériorité.

Le module « Gestion des droits de prêt » implémenté dans PROGEST & LIBRIGO, permettant le contrôle des factures déclarables (globales ou détaillées), vous assurera une lisibilité totale sur vos déclarations.

L'utilisateur aura la possibilité de fractionner la charge de travail en traitant les factures en plusieurs fois.

Des éditions de contrôles, et une édition de déclaration, permettent de conserver les traces des envois à DILICOM.

Distri, Spiral Group, Le Millénaire, 1350 av. Albert Einstein, Bât. 4, 34000 Montpellier,

tél : 04 99 52 67 57, fax : 04 99 52 27 20, site internet : [www.distri-info.fr](http://www.distri-info.fr) – E-mail : [r.leone@spiralnet.net](mailto:r.leone@spiralnet.net)

## **COTISATION ALIRE 2005**

Nous vous remercions de bien vouloir acquitter la cotisation 2005 s'élevant à 60 euros TTC. Votre soutien nous permet de poursuivre l'activité de l'association sur tous les dossiers et les développements liés à l'EDI.

**Imprimer et retourner cette facture accompagnée de votre chèque à :**

**ALIRE, c/o Dilicom, 60 rue Saint-André-des-Arts 75006 Paris**

Nom .....  
Librairie .....  
Adresse : .....  
e-mail : ..... Téléphone: .....  
règle sa cotisation ALIRE 2005 Signature/Date

**Cotisation : 60 euros TTC**

Chèque à l'ordre de l'ALIRE

IBAN : FR76 3000 4003 8700 0100 3162 720

Banque : BNP Paribas St Germain, code banque : 30004, code guichet 00387, n° compte : 00010031627, clé RIB 20

## **LISTE DES LETTR'ALIRE PARUES ET DISPONIBLES SUR DEMANDE PAR ENVOI e-MAIL**

Décembre 2005

SOFIA. Le droit de prêt et les livres. Octroi d'une aide à la mise en service du mode EDI. Adresses des sites de tests.

HARMATTAN : passez vos commandes par EDI.

Le FEL et les livres scolaires.

TMIC communique aux librairies équipées du logiciel ELLIPSES.  
 GROUPE SPIRAL : la déclaration des droits de prêt opérationnelle avec Progest et Librigo.

|              |                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Octobre 2005 | Plafonnement des rabais aux collectivités. Droit de prêt. Des outils à votre service.                                                                                                                              |
| Mai 2005     | Les libraires, le droit de prêt et les livres scolaires. La nature de l'acheteur prévaut.                                                                                                                          |
| Avril 2005   | Les libraires, le droit de prêt et le reversement.                                                                                                                                                                 |
| Janvier 2005 | Le Fichier Exhaustif du Livre (FEL) et le « Plan Qualité ».                                                                                                                                                        |
| Octobre 2004 | Le fichier manuels scolaires du FEL : un outil pour le plafonnement des rabais aux collectivités.                                                                                                                  |
| Mars 2004    | Atelier au Salon du Livre de Paris : les libraires et les réseaux électroniques. Congrès des Fédérations Européenne et Internationale des libraires. Réunion libraires/SSII de février 2004. FEL livres scolaires. |
| Janvier 2004 | Le FEL. Contrat DILICOM avec la Bibliothèque nationale de France. Livres anciens et épuisés. Droit de prêt et plafonnement des rabais aux collectivités.                                                           |
| Octobre 2003 | Priorité à l'EDI. Passez vos commandes par EDI. Pour connaître les distributeurs raccordés au réseau DILICOM. Veille sur les distributeurs non performants.                                                        |
| Mai 2003     | Passez vos commandes de réassort par EDI et vos commandes spéciales en utilisant les services de DILICOM, c'est faire pour votre librairie des gains de productivité.                                              |
| Janvier 2003 | Le FEL : le fichier article de la profession.<br>L'état du FEL au 31 décembre 2002 : quantité et qualité des données.                                                                                              |

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.